

TSE inaugure son premier site pilote agrivoltaïque à Amance, en Haute-Saône

D'une surface de 3 hectares, l'ombrière photovoltaïque est installée sur des grandes cultures (soja, blé, seigle fourrager, orge d'hiver, colza). Elle déploie une puissance de 2,4 MWc. La construction de trois autres sites pilotes sera lancée d'ici la fin 2022.

SEPTEMBRE 9, 2022 GWÉNAËLLE DEBOUTTE

AGRIVOLTAÏSME PV À GRANDE ÉCHELLE FRANCE



L'ombrière de cinq mètres de hauteur permet le passage des gros engins agricoles. Image : TSE

Share [Facebook] [Twitter] [LinkedIn] [WhatsApp] [Email]

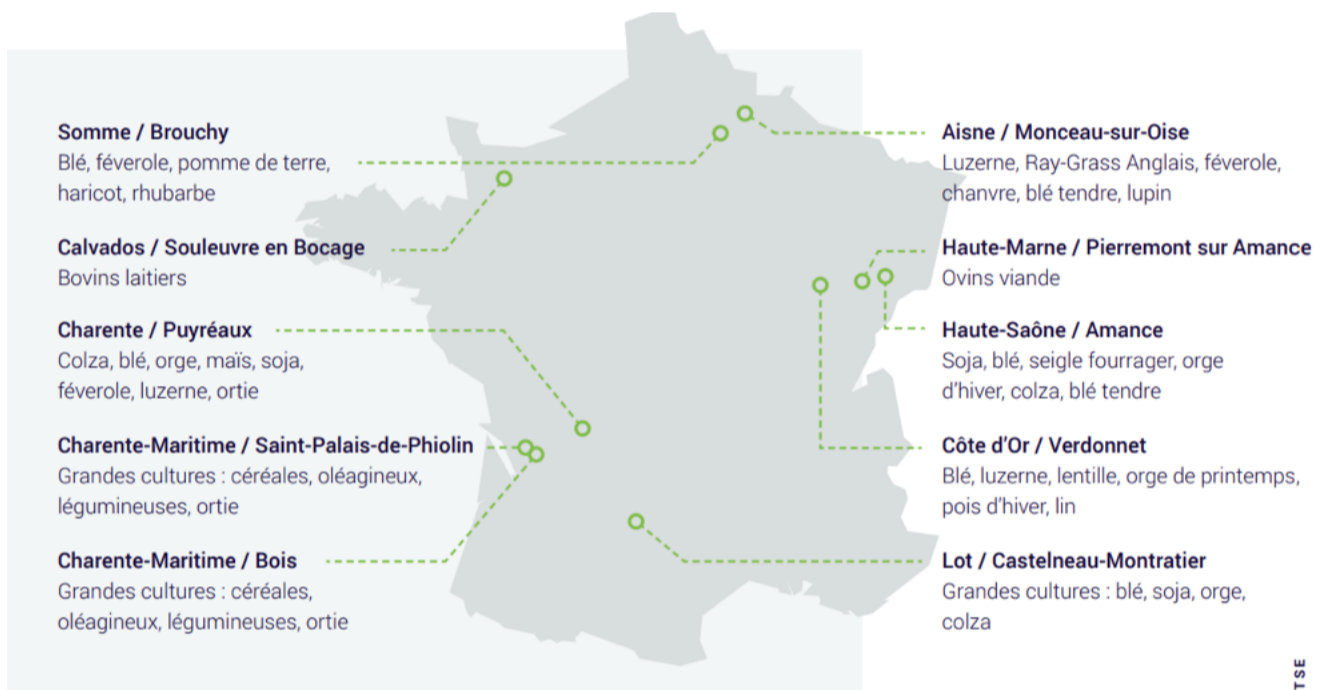
Le développeur et opérateur de centrales photovoltaïques TSE a inauguré le 8 septembre son tout premier démonstrateur agrivoltaïque sur grandes cultures, à Amance (Haute-Saône). Ce projet d'expérimentation est équipé de la "canopée agricole" de TSE, une grande ombrière équipée de panneaux solaires rotatifs fixés sur des câbles à 5 mètres de hauteur au-dessus des champs, dévoilée en avril dernier. Des algorithmes de tracking ont aussi été développés et intégrés au système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition) afin d'orienter les modules photovoltaïques en fonction des conditions climatiques. En optimisant cet algorithme de tracking, TSE espère pouvoir augmenter la production entre 10 % et 20 % par rapport à une centrale photovoltaïque classique.



L'ombrière a une puissance de 2,4 MWc. Image : TSE

Le projet de Amance est mené au cœur d'une exploitation qui s'étend sur 850 hectares. D'une surface de 3 hectares, l'ombrière est installée sur des grandes cultures (soja, blé, seigle fourrager, orge d'hiver, colza) et 150 vaches allaitantes. Elle déploie une puissance de 2,4 MWc, soit l'équivalent de la consommation de 1 350 habitants. L'exploitation fait en effet face depuis plus d'une dizaine d'années, à des étés très chauds et très secs. C'est pourquoi l'exploitant a souhaité s'associer à TSE pour mettre en place une canopée agricole sur son exploitation, qui permettra de générer une baisse de l'évapotranspiration et une baisse de température sous l'ombrière en période estivale.

« Chez TSE, nous pensons qu'il est possible de concilier agriculture durable, énergie verte, redéploiement de la biodiversité et préservation des ressources en eau : c'est le sens du programme ambitieux que nous avons conçu et que nous déployons actuellement sur 9 autres sites en France, a déclaré Mathieu Debonnet, président de TSE, pendant l'inauguration. Une démarche qui suppose un dialogue constant et une collaboration étroite avec les agriculteurs et toutes les parties prenantes concernées. À notre mesure, nous sommes fiers de contribuer ainsi, activement, au développement économique et à la transition énergétique durable dans les territoires au moment où, plus que jamais, se posent avec intensité la question de notre indépendance énergétique et celle de l'accélération du déploiement des ENR en France ».



La construction de 3 autres sites pilotes (Brouchy, Souleuvre en Bocage et Verdonne) sera lancée d'ici la fin 2022. Les sites suivants seront réalisés entre 2023 et 2024. Image : TSE

Des essais agronomiques seront menés pendant 9 ans et sur une surface de 5 ha pour démontrer la pertinence et l'efficacité de la canopée agricole sur différentes pratiques de cultures : 3 ha couverts par l'ombrière et 2 ha témoins. Un projet de recherche commun a été construit avec l'INRAE. L'équipe du Pôle National Recherche, Innovation, Enseignement sur l'Agri-Photovoltaïsme (PNR-AgriPV) à Lusignan, va analyser le comportement agronomique des variétés de plusieurs espèces de grandes cultures sous l'ombrière agrivoltaïque (croissance végétative, biomasse foliaire, activité photosynthétique, productivité...) et étudier le rayonnement PAR direct et diffus sous les panneaux photovoltaïques. Les équipes agronomiques de l'Alliance BFC participent par ailleurs à la conduite de l'essai ainsi qu'aux mesures et à l'analyse des résultats aux côtés des équipes R&D de TSE, dans le cadre du partenariat signé avec l'Alliance BFC en avril dernier. Enfin, le département R&D de l'école d'ingénieur agronomique de Purpan accompagne TSE sur les protocoles scientifiques de recherche appliquée, le suivi transversal des essais et l'analyse mécanistique sur l'ensemble des sites pilotes de TSE.

« Depuis que nous avons implanté le soja début juin 2022, nous pouvons déjà faire certaines observations intéressantes : le sol sous l'ombrière agrivoltaïque est plus frais et conserve mieux l'humidité. Nous allons poursuivre notre suivi avec les équipes de TSE et mesurer les effets de ces conditions sur le développement du soja, l'idée étant de partager dès l'automne nos premiers résultats avec nos agriculteurs, très en attente de retours techniques sur ces dispositifs innovants », a indiqué Martin Lechenet, du service R&D de l'Alliance BFC, au sujet de l'ombrière photovoltaïque de Amance.

Ce contenu est protégé par un copyright et vous ne pouvez pas le réutiliser sans permission. Si vous souhaitez collaborer avec nous et réutiliser notre contenu, merci de contacter notre équipe éditoriale à l'adresse suivante: editors@pv-magazine.com.

Share [Facebook] [Twitter] [LinkedIn] [WhatsApp] [Email]

GWÉNAËLLE DEBOUTTE



Journaliste depuis plus de 15 ans, Gwénaëlle a rejoint pv magazine en octobre 2020 pour s'occuper du site pv magazine France et des newsletters françaises. Elle couvre depuis 2015 l'actualité du secteur des énergies renouvelables pour la presse professionnelle. Plus d'articles de Gwénaëlle Deboutte gwenaelle.deboutte@pv-magazine.com

ARTICLES SIMILAIRES

- TSE s'associe à la coopérative agricole Alliance BFC pour déployer sa nouvelle ombrière agrivoltaïque - AVRIL 28, 2022
TSE dévoile une toute nouvelle solution agrivoltaïque dédiée aux grandes cultures céréalières - AVRIL 4, 2022
Mise en ligne de la 2ème plus grande centrale solaire de France (152 MWc) - SEPTEMBRE 16, 2021

2 commentaires

Ping : Agrivoltaics for arable crops - pv magazine International

Ping : Agrivoltaics for arable crops - Top News Magazine

Laisser un commentaire

Veillez s'il vous plait être attentif à la charte de notre communauté.

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire [Text area]

Nom *

E-mail *

Site web

Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

Laisser un commentaire

En transmettant ce formulaire vous acceptez que pv magazine utilise vos données dans le but de publier votre commentaire.

Vos données personnelles seront uniquement divulguées ou transmises à des tierces parties dans une optique de filtrage anti-spams ou si elles s'avèrent nécessaires à la maintenance technique du site web. Un transfert de vos données à des tierces parties pour toute autre raison ne pourra se faire que s'il est justifié par la législation relative à la protection des données, ou dans le cas où pv magazine y est légalement obligé.

Vous pouvez révoquer ce consentement à tout moment avec effet futur, auquel cas vos données personnelles seront immédiatement supprimées. Dans le cas contraire, vos données seront supprimées une fois que pv magazine aura traité votre requête ou lorsque le but du stockage des données est atteint.

Pour de plus amples informations sur la confidentialité des données, veuillez consulter notre Politique de Protection des Données.

Newsletter

En vous abonnant à la newsletter, vous bénéficierez de 10% de réduction sur les abonnements au magazine.

Email * [Input field]

Sélectionnez la (les) version(s) *

Maintenez la touche Ctrl ou Cmd pour sélectionner plusieurs versions.

- France (français, quotidien)
International (anglais, quotidien)
Allemagne (allemand, quotidien)
USA (anglais, quotidien)

Consulter notre politique de protection des données.

Envoyer

Abonnez-vous à notre magazine international



Subscribe

Les plus populaires

La plupart des panneaux solaires affichent toujours 80 % de production au bout de 30 ans

BayWa r.e. signe le premier Corporate PPA portant sur un projet agrivoltaïque

Produire de l'hydrogène vert à partir de la lumière du soleil et de l'humidité de l'air

Tenergie va solariser les parkings de 119 gares SNCF en France

[Acteur de la semaine] Unéole et son système sur toiture comprenant un module solaire et des mini-éoliennes